

## Conditions générales de ventes

### Désignation

Unalome RH désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé 114 route d'arçon, 42310 à Changy dans la Loire.

Unalome RH met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, en présentiel sur le département du 42 et dans un périmètre géographique comprenant les villes de Lyon, Saint Etienne, Clermont-Ferrand et Vichy. Les formations sont également réalisées à distance, sur l'ensemble du territoire national.

Il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de Unalome RH.
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées dans le présent document.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés et chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

### Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par Unalome RH pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'entreprise, implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### Devis et attestation

Pour chaque formation, l'entreprise Unalome RH, s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'entreprise un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention "Bon pour accord".

Le cas échéant, une convention particulière est établie entre Unalome RH, l'OPCO ou le client.

A la fin de la formation, un certificat de réalisation, une attestation d'assiduité ou des feuilles d'émarginement signées lui seront fournies.

### Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur.

Le paiement d'un acompte de 50% est à effectuer avant l'exécution de la prestation, 7 jours maximum avant le début de la formation. Le paiement du solde est à effectuer à l'issue de la prestation.

Unalome RH

N° Siret : 83501301200033 - N° NDA : 84420473742 - Code NAF : 7022 Z  
114 route d'arçon, 42310 Changy - Tél. : 07 60 66 37 13 - [alexandra.deveaux@unalome-rh.fr](mailto:alexandra.deveaux@unalome-rh.fr)  
[www.unalome-rh.fr](http://www.unalome-rh.fr)

Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Un paiement en 3 fois sans frais peut être accordé.

## Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription en cas de demande de subrogation. Dans le cas où Unalome RH, ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO 15 jours avant la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

## Conditions de report ou d'annulation d'une session de formation

**En cas de renoncement par le client** dans un délai de 7 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, le client s'engage au versement de 30% de la somme globale au titre de dédommagement. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

**En cas d'annulation par l'organisme de formation** dans un délai de 7 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation et sans report possible sur une autre session, l'organisme de formation s'engage au versement intégral de la somme éventuellement versée par l'entreprise bénéficiaire.

**En cas de réalisation partielle**, le client s'engage au paiement de chaque module de formation réalisé et 30% par module non réalisé au titre de dédommagement. Cette somme de 30% par module non réalisé n'est pas imputable sur l'obligation de participation de l'employeur au titre de la formation professionnelle continue et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation Unalome RH, dans un délai de 15 jours avant la date de la formation.

**En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeur**, l'entreprise Unalome RH ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail. L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 15 jours ouvrables avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse [alexandra.deveaux@unalome-rh.fr](mailto:alexandra.deveaux@unalome-rh.fr)

## Programmes des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

## Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de l'entreprise. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à Unalome RH, sont utiles pour le traitement de l'inscription, pour l'adaptation des conditions de formation, ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle. Suivant la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Unalome RH s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. L'entreprise s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale. Unalome RH, met à disposition sa "Politique de protection des données personnelles" complète sur son site [www.unalome-rh.fr](http://www.unalome-rh.fr) et encourage le client à en prendre connaissance.

## Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'entreprise Unalome RH et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal de commerce de Roanne.